

Au plus fort de la crise, le marché du travail costarmoricain résiste mais décroche de la tendance régionale en 2022

Insee Flash Bretagne • n° 98 • Juin 2023

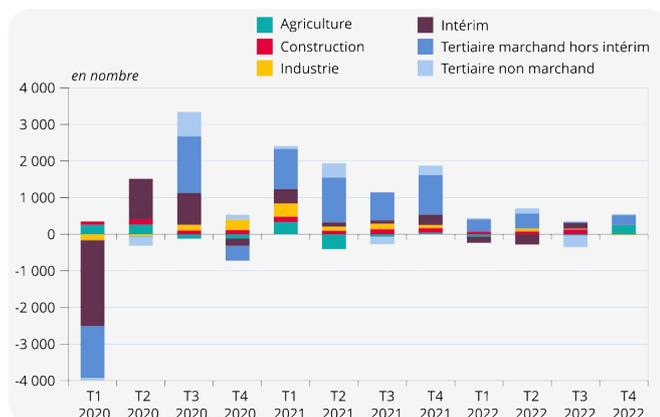
Fort de l'importance des industries agroalimentaires et de l'agriculture, secteurs plutôt épargnés par la crise sanitaire, le marché du travail des Côtes-d'Armor a relativement bien résisté à la crise en 2020. En 2021, l'emploi continue d'augmenter mais ralentit en fin d'année, et le nombre de demandeurs d'emploi, bien qu'orienté à la baisse, diminue moins qu'en Bretagne. Cependant, le marché du travail costarmoricain décroche de la dynamique régionale en 2022, pénalisé par une baisse de l'emploi dans l'intérim et le tertiaire non marchand.

Au premier semestre 2020, la baisse de l'emploi est contenue

À la fin de l'année 2019, le département des Côtes-d'Armor compte un peu plus de 197 000 **emplois salariés**. Son orientation sectorielle est marquée par l'importance des industries agroalimentaires (IAA) qui représentent 8,4 % des emplois fin 2019 (5,5 % ailleurs en Bretagne et 2,3 % en France). L'hébergement médico-social et l'action sociale, et dans une moindre mesure l'agriculture et la construction, sont également bien plus présents sur le territoire costarmoricain. Dans ce contexte, le recours à l'**activité partielle**, destiné aux employeurs du secteur privé, a été moins demandé au cours du 2^e trimestre 2020 dans les Côtes-d'Armor que dans la région.

L'emploi baisse moins dans le département entre décembre 2019 et juin 2020 : -1,2 % (-1,3 % en Bretagne et -1,9 % en France) ► **figure 1**. Le nombre d'heures rémunérées suit cette tendance : -17 % en juin 2020 par rapport à décembre 2019 dans les Côtes-d'Armor, -19 % en Bretagne et -22 % en France.

► 1. Variation de l'emploi salarié dans les Côtes-d'Armor



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre (variation entre la fin du trimestre et la fin du trimestre précédent).

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Comme partout, l'intérim est particulièrement touché mais chute moins dans le département que dans la région au premier semestre 2020 (-14,6 % contre -20,1 %) ► **figure 2**. Les sous-secteurs les plus contributeurs à la baisse sont les IAA, qui emploient près d'un intérimaire sur deux dans les Côtes-d'Armor, et la construction.

Hors intérim, entre fin décembre 2019 et fin juin 2020, le secteur du tertiaire marchand se replie plus fortement dans les Côtes-d'Armor (-1,8 %) qu'en Bretagne (-1,5 %). L'hébergement-restauration, qui a pâti du premier confinement, contribue le plus à cette baisse et perd 15,0 % de ses emplois au premier semestre 2020. L'emploi dans l'industrie diminue plus dans les Côtes-d'Armor qu'en Bretagne, pénalisé par la fabrication d'autres produits industriels (principalement représentée dans le département par Alcatel-Lucent à Lannion et le Joint Français à Saint-Brieuc, fabricant d'articles en caoutchouc). L'emploi salarié agricole résiste bien dans le département pendant les six premiers mois de l'année 2020 (+8,2 %). Il augmente de 5,5 % en Bretagne et diminue de 0,8 % en France.

Le marché du travail costarmoricain semble moins affecté par les huit semaines de confinement que le reste de la région. Le nombre de **demandeurs d'emploi** sans activité (catégorie A) y augmente moins fortement (+28 % entre le 4^e trimestre 2019 et le 2^e trimestre 2020 dans les Côtes-d'Armor contre +32 % en Bretagne). En parallèle, le nombre d'offres d'emplois déposées à Pôle emploi y baisse moins qu'en Bretagne (-48 % contre -55 %).

Le rebond de l'activité au second semestre 2020 est porté par l'agroalimentaire

Au 3^e trimestre 2020, avec le déconfinement progressif, le nombre d'heures rémunérées retrouve son niveau d'avant-crise. Le rebond de l'activité permet aux Côtes-d'Armor de gagner 3 200 emplois en trois mois et de dépasser le niveau d'avant-crise de 0,4 %, comme en Bretagne. Deux sous-secteurs contribuent à cette hausse : l'intérim (+12,0 %) et l'hébergement-restauration (+10,0 %), qui se redresse plus fortement qu'en Bretagne après avoir davantage chuté au premier semestre. À l'été 2020, l'industrie progresse plus fortement dans le département qu'en Bretagne (+0,5 % contre +0,3 %). Les IAA, représentées entre autres par deux grandes entreprises (Cooperl à Lamballe et

► 2. Situation de l'intérim et des offres d'emplois par trimestre dans les Côtes-d'Armor et en Bretagne depuis fin 2019

indice base 100 au 4^e trimestre 2019

Trimestre	Évolution de l'emploi intérimaire		Évolution des offres d'emplois	
	Côtes-d'Armor	Bretagne	Côtes-d'Armor	Bretagne
T4-2019	100,0	100,0	100,0	100,0
T1-2020	72,4	66,3	81,0	81,4
T2-2020	85,4	79,9	52,4	44,8
T3-2020	95,6	95,1	90,5	77,2
T4-2020	93,2	94,2	100,0	82,1
T1-2021	97,8	97,6	104,8	88,3
T2-2021	99,2	99,2	142,9	107,6
T3-2021	100,3	100,2	147,6	119,3
T4-2021	103,7	105,5	138,1	126,2
T1-2022	101,7	104,0	152,4	138,6
T2-2022	98,4	102,6	157,1	134,5
T3-2022	100,2	104,7	142,9	127,6
T4-2022	100,1	106,4	128,6	126,2

Sources : [Emploi intérimaire] Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee ; [Offres d'emplois] Pôle emploi, séries trimestrielles sur les offres collectées et satisfaites.

Kerméné au Méné) participent au rebond de l'emploi dans ce secteur (+1,5 % contre +0,7 % dans la région) ► **figure 3**.

Le second confinement, du 30 octobre au 15 décembre 2020, provoque au dernier trimestre une baisse des heures rémunérées de 3,9 % (3,5 % dans la région) par rapport au 3^e trimestre.

L'emploi est stable, comme en Bretagne : il continue de progresser dans les IAA (+1,5 %) où 9 nouveaux emplois industriels sur 10 sont créés, mais baisse dans l'hébergement-restauration (-6,2 %) et les services aux ménages (-2,9 %).

Fin 2020, le nombre d'offres d'emploi retrouve son niveau d'avant-crise dans les Côtes-d'Armor tandis que dans la région il reste inférieur de 18 %. Le taux de chômage est légèrement plus faible que fin 2019, à 6,9 % de la population active (soit -0,2 point par rapport au 4^e trimestre 2019). L'évolution du marché du travail est similaire dans les Côtes-d'Armor et en Bretagne au second semestre 2020.

En 2021, la hausse de l'emploi est continue

En 2021, l'emploi salarié costarmoricain progresse fortement, mais moins qu'en Bretagne (+3,4 % contre +3,7 %). Il est porté par le secteur marchand hors intérim (+5,8 %), notamment le commerce (+4,1 %), les services aux ménages (+10,3 %) et l'hébergement-restauration (+15,0 %). Les IAA restent très dynamiques même si à compter de fin septembre, l'évolution de l'emploi dans ce sous-secteur est dépassée par celle de la France.

Au cours de l'année 2021, les tensions sur l'offre de travail sont moins prégnantes. Le nombre d'offres d'emplois a moins progressé dans les Côtes-d'Armor que dans la région (+38 %

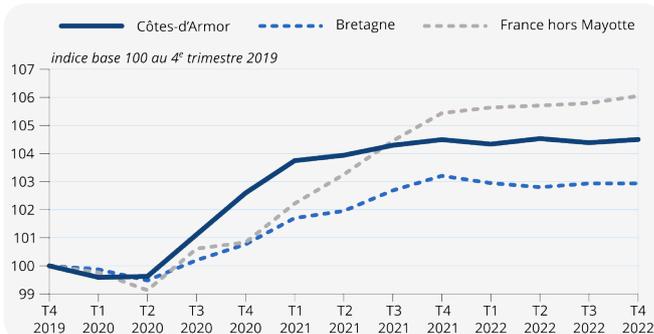
► Définitions

L'emploi salarié mobilisé dans cette étude s'appuie sur les Estimations trimestrielles d'emploi, établies en coproduction avec l'Acoss (champ hors intérim) et la Dares (sur l'intérim). Les données sont issues de la Déclaration sociale nominative (DSN), qui a progressivement remplacé le bordereau récapitulatif de cotisations (BRC). Au troisième trimestre 2022, une bascule vers la source DSN a été opérée pour la fonction publique de l'État.

Les **demandeurs d'emploi** sont les personnes inscrites sur les listes de Pôle emploi. Cette étude porte sur les demandeurs d'emploi tenus de faire des recherches actives d'emploi, sans emploi au cours du mois (catégorie A) ou ayant exercé une activité réduite (catégories B et C).

Le **dispositif d'activité partielle** permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité en assurant aux salariés une indemnisation de leur perte de salaire partiellement prise en charge par l'État. Dans cette étude, la demande d'indemnisation trimestrielle est calculée à partir des moyennes trimestrielles du nombre mensuel de salariés placés en activité partielle au moins une heure dans le mois.

► 3. Évolution de l'emploi salarié dans les industries agroalimentaires (IAA)



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

contre 54 %). Le nombre de demandeurs d'emplois de catégorie A est orienté à la baisse, mais il diminue moins qu'en Bretagne (-13 % contre -16 %). Le taux de chômage baisse de 0,6 point au dernier trimestre, comme dans la région.

En 2022, l'emploi costarmoricain marque le pas

En 2022, l'évolution de l'emploi décroche de la dynamique régionale (+0,6 % contre +1,6 % dans la région). Cette hausse est freinée par l'intérim qui perd 300 emplois, dont la moitié dans le sous-secteur de la « fabrication d'autres produits industriels ».

Le nombre d'emplois dans le tertiaire non marchand baisse également (-0,2 %), en particulier dans l'administration publique (300 emplois de moins en un an). Le secteur marchand hors intérim progresse dans le département (+1,4 %) mais moins que dans la région (+2,4 %). Il est ralenti par les pertes d'emplois dans les activités financières et d'assurances et l'information et communication alors que ces deux sous-secteurs progressent en Bretagne.

En revanche, le nombre d'emplois dans l'hébergement-restauration continue d'augmenter (+7,4 % dans le département contre +4,3 % dans la région). La construction reste solide en 2022 dans les Côtes-d'Armor et augmente plus que dans les autres départements (+2,1 % contre +1,7 % en Bretagne).

Les offres d'emplois déposées à Pôle emploi se maintiennent à un niveau élevé en 2022 du fait des difficultés de recrutement dans l'agriculture, l'hébergement-restauration et les IAA, avant de baisser nettement en fin d'année. Elles diminuent au final de 7 % dans les Côtes-d'Armor alors qu'elles sont stables en Bretagne et en augmentation en France. Par ailleurs, la part de demandeurs d'emplois de catégorie A reste orientée à la baisse, tout en étant plus élevée qu'en Bretagne (49,3 % contre 48,0 %). S'établissant autour de 6,3 % en 2022, le taux de chômage costarmoricain reste le plus élevé des départements bretons, même s'il demeure un point en dessous du niveau national. ●

Anne Mével, Agnès Palaric (Insee)

► Pour en savoir plus

- **Lardoux J.-M., Palaric A. (Insee)**, « 4^e trimestre 2022 : l'emploi augmente et le nombre de demandeurs d'emploi se stabilise », *Insee Conjoncture Bretagne* n° 43, avril 2023.
- **Le Strat F., Mariette V., Palaric A. (Insee), Chirazi S., Moro S. (Dreets)**, « Les répercussions de la crise sur le marché du travail varient selon l'orientation économique des territoires », *Insee Analyses Bretagne* n° 106, décembre 2021.

Insee Bretagne :
35, place du Colombier
CS 94439
35044 RENNES CEDEX

Directeur de la
publication :
Eric Lesage

Rédacteur en chef :
Bruno Rul

Bureau de presse :
02 99 29 34 90

Maquette :
Nathalie Noël

ISSN 2427-9013

© Insee 2023
www.insee.fr

@InseeBretagne

